

Présents : 10

Excusés : 1

Absents : 0

Le Président ouvre la séance à 20 h 00

Secrétaire de séance : **Virginie BONNOT**

Ordre du jour

Conformément aux instructions Préfectorales, la réunion se déroule dans la salle communale permettant le respect des gestes barrières, à savoir : Distanciation d'1 mètre, gel hydroalcoolique, port du masque obligatoire.

Préambule - Approbation du compte rendu de la dernière séance

Le Maire ouvre la séance à 20h00 et propose s'il n'y a pas de remarque, d'approuver le compte rendu de la séance du 20 octobre 2020.

Unanimité de l'assemblée Pour = 10 Contre = 0 Abstention = 0

I – Présentation de l'analyse financière rétrospective

Le Maire présente en vidéo projection l'analyse financière rétrospective élaborée au cours de l'hiver. Cette présentation permet aux conseillers municipaux d'acquérir une vision plus concrète et simplifiée de la situation financière de la commune, sur les dix dernières années.

II- Présentations et Votes des Comptes Administratifs et Comptes de Gestion

Le Maire cède la présidence de l'assemblée au 1^{er} Adjoint, qui présente simultanément les comptes administratifs des budgets « principal et annexe de la commune ».

A l'issue de ces présentations, le Maire quitte la salle et ne participe pas au vote des CA.

CA 2020 « Budget Principal »

Décision du Conseil : Pour = 9 Contre = 0 Abstention = 0

CA 2020 « Budget Annexe »

Décision du Conseil : Pour = 9 Contre = 0 Abstention = 0 Compte de gestion

Le Maire reprend la présidence de la séance. Il remercie l'assemblée pour la confiance qui lui est accordée.

Il confirme que les comptes de gestion de monsieur le Percepteur sont en complète cohérence avec les comptes administratifs présentés précédemment.

Compte de gestion 2020 « Budget Principal »

Décision du Conseil : Pour = 10 Contre = 0 Abstention = 0

Compte de gestion 2020 « Budget Annexe »

Décision du Conseil : Pour = 10 Contre = 0 Abstention = 0

III- Délibérations diverses

Sur présentation et proposition du Maire, il convient de délibérer sur :

- Le schéma Directeur pour l'assainissement collectif. Choix du bureau d'études :
« Sciences Environnement » = 38 736.00 € TTC
« Société Naldéo » = 16 020.00 € TTC

Décision du Conseil : Pour = **10** Contre = **0** Abstention = **0**
Unanimité de l'assemblée pour la proposition « Société Naldéo »

Comme évoqué lors du conseil municipal du 20 Octobre 2020, il convient de retenir l'entreprise appelée à réaliser la réfection du chantier de voirie de « Sur La Lavenne » :

Sur les propositions reçues

« Sté COLAS Nord-Est »	=	65 360.35 € HT	soit	78 432.42 € TTC
« Sté PTP PUSARD »	=	66 622.70 € HT	soit	79 947.24 € TTC
« Sté SOGEA »	=	68 015.20 € HT	soit	81 618.24 € TTC

À la suite du débat contradictoire sur ce projet, il est proposé de reporter la décision du choix de l'entreprise au prochain conseil (13 avril 2021) afin de rencontrer les représentants de ces sociétés, et d'affiner leurs propositions respectives.

IV- Débat d'orientations budgétaires

Le Maire présente et propose à l'assemblée les différents projets 2021 en section d'investissement et en section de fonctionnement. Il précise que les dernières décisions seront prises lors du conseil municipal du 13 Avril prochain, tant sur le choix de l'entreprise que sur les conditions financières qui en découleront.

L'ordre du jour épuisé, le Maire clôture la séance à 21 heures 45.